FCP Solidarité - Habitat et Humanisme

Votre épargne solidaire
pour loger des personnes
en difficulté

Amundi
ASSET MANAGEMENT

Un placement ISR
diversifié et prudent...

Solidarité - Habitat et Humanisme est un fonds solidaire et de partage, diversifié et flexible[1].

90 % minimum de l'actif est investi au travers d'OPCVM et de titres vifs sur les marchés monétaires, obligataires et actions de la zone Europe. Le portefeuille a une flexibilité sur la partie actions de 0 % à 25 % et sur la partie monétaire et obligataire de 65 à 100 %.

La sélection des valeurs est faite selon un processus d'Investissement Socialement Responsable (ISR).

L'ISR intègre des critères extra-financiers, Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG), en complément des critères financiers traditionnels, dans l'analyse et la sélection d'entreprises.

- Actions, obligations et titres monétaires émis par les entreprises : l'analyse extra-financière identifie, au sein de chaque secteur d'activité, les entreprises les mieux positionnées pour gérer les risques et opportunités liés aux enjeux du développement durable.
- Obligations d'États : l'analyse extra-financière compare les niveaux d'intégration des enjeux du développement durable dans les systèmes institutionnels et politiques publiques des États.

1. Solidarité - Habitat et Humanisme est une part du FCP Solidarité

5 à 10 % de l'actif du FCP est investi en titres d'entreprises solidaires soutenant des actions d'utilité sociale.

Ces entreprises sont sélectionnées selon une grille d'analyse, composée de 15 critères, considérant entre autres, leur expertise, leur approche solidaire, ainsi que leur assise financière. Jusqu'à 5 % de l'encours du FCP est investi dans le capital de la Foncière d'Habitat et Humanisme qui achète et réhabilite des logements à destination des personnes en difficulté.

L'investissement solidaire participe également au financement d'autres entreprises solidaires œuvrant par exemple pour l'accès à l'emploi, la santé, ou la dépendance.

Solidarité - Habitat et Humanisme n'offre pas de garantie de performance et présente un risque de perte en capital.

Solidarité - Habitat et Humanisme : une épargne solidaire pour le logement des plus démunis

1. Le partage,
vous participez à l'action d'Habitat et Humanisme en faveur du logement et de l'insertion des personnes en difficulté : 25 % du revenu annuel de vos parts est versé à l'association, à titre de don ouvrant droit à une réduction fiscale. Le restant est capitalisé. En complément, le distributeur de cette part de partage reverse à l'association 80 % des droits d'entrée. De plus, la société de gestion verse directement 40 % des frais de gestion à l'association. Ainsi, en 2014, 284 000 euros ont été versés à Habitat et Humanisme.

2. L'investissement solidaire,
vous agissez au niveau du financement d'entreprises solidaires et notamment du logement des personnes en difficulté. Jusqu'à 5 % de l'actif du FCP est investi dans le capital de la Foncière d'Habitat et Humanisme qui achète et rénove des logements dans toute la France, à destination de ménages à faibles ressources.

Maison Christophe Mérieux : une maison intergénérationnelle

Situé au cœur du quartier de la Guillotière à Lyon, cet immeuble neuf, composé de 52 logements équipés, accueille des jeunes mamans avec enfants, des personnes âgées, et des jeunes en difficultés sociales. 201 m² de lieux de vie collectifs y sont aménagés pour favoriser les rencontres et l'entraide intergénérationnelle.
La mixité des âges, des nationalités et des parcours en font un lieu d'échange exemplaire, source d'enrichissement et d'acceptation de l'autre.

...qui contribue directement à

un projet social et solidaire

Un logement pour bâtir un avenir

Aujourd'hui, en France, des milliers de personnes seules et de familles vivent dans des conditions précaires : logements provisoires, insalubres, exigus, foyers d'urgence…

Comment envisager une stabilité sociale et familiale dans ces conditions ?

Habitat et Humanisme agit depuis 30 ans en faveur du logement et de l'insertion des personnes en difficulté. Créée en 1985 à Lyon par Bernard Devert, professionnel de l'immobilier devenu prêtre, c'est aujourd'hui une Fédération Reconnue d'Utilité Publique composée de 52 associations sur 70 départements.

Habitat et Humanisme s'est donnée pour mission :

- de permettre l'accès des personnes seules et des familles en difficulté, à un logement décent et à faible loyer,
- de contribuer à la mixité sociale dans les villes, en privilégiant des logements situés dans des quartiers "équilibrés", au cœur des agglomérations,
- d'accompagner les personnes logées pour favoriser le retour de l'estime de soi, l'acquisition de l'autonomie et la reprise des liens sociaux, indispensables à toute insertion.

Donner du sens à son argent !

Forte de la conviction que l'économie peut s'ouvrir à la solidarité et au partage, Habitat et Humanisme est l'un des pionniers de l'épargne solidaire en France. Elle invite les épargnants à s'engager à ses côtés en souscrivant à un placement solidaire en sa faveur.

Depuis sa création, Habitat et Humanisme a logé et accompagné plus de 19 000 familles sur le chemin de la réinsertion.

Pour découvrir les derniers projets menés par l'association, consultez le site www.habitat-humanisme.org

Les chiffres clés d'Habitat et Humanisme en 2014

- ***30 ans** d'existence*
- ***52 associations** locales regroupées en une fédération nationale*
- ***3 000 bénévoles***
- ***300 salariés***
- ***30 000 personnes engagées** dans le don et l'épargne solidaire*
- *Plus de **19 000 familles** logées depuis sa création*
- ***5 800 logements** acquis en propre ou gérés pour le compte de propriétaires privés et publics.*

10 logements d'insertion dans les Yvelines

À Viroflay, dans les Yvelines, Habitat et Humanisme a réalisé un programme de 10 logements d'insertion répartis sur 3 petits immeubles. L'opération a porté sur la réhabilitation de 4 logements et la construction de 6 logements neufs, du studio au T5. Une équipe de 14 bénévoles et 2 travailleurs sociaux assurent l'accompagnement des familles et l'animation collective de ces lieux de vie.
Une nouvelle page s'ouvre pour ces familles qui accèdent à un lieu de vie stable et bien situé, promesse d'un nouveau départ.

Amundi, un gestionnaire engagé

Amundi se classe 1er acteur européen et dans le top 10 mondial de l'asset management avec près de 850 milliards d'euros d'actifs sous gestion[1]. Signataire des Principes de l'Investissement Responsable (PRI), Amundi a fait de son engagement sociétal le quatrième pilier de son identité avec pour traduction la prise en compte dans ses politiques d'investissement des critères de développement durable et d'utilité sociale, au côté des critères financiers. L'ISR qui s'appuie sur une expertise interne reconnue et une démarche rigoureuse représente pour Amundi un axe stratégique majeur.

Solidarité - Habitat et Humanisme est géré par Amundi Expertise ISR, le centre d'expertises en Investissement Responsable d'Amundi et le spécialiste du Groupe Amundi dans la gestion des fonds éthiques, solidaires, de partage et d'entrepreneuriat social.

Label

Le FCP a reçu le **label Finansol**, garantie de la solidarité et de la transparence des produits d'épargne solidaire.

Principales caractéristiques du FCP Solidarité - Habitat et Humanisme

Code ISIN	FR0011363746
Date de création	17 mai 2010 - Part créé en 2013
Société de gestion	Amundi
Dépositaire	CACEIS Bank France
Devise de référence	EUR
Classification AMF	Diversifié
Affectation des résultats	Capitalisation et/ou distribution
Périodicité de calcul de la VL	Quotidienne
Souscription initiale minimum	1 millième part(s)/action(s)
Souscriptions ultérieures maximum	1 millième part(s)/action(s)
Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1 % maximum
Frais de sortie	Néant
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants (estimés)	1,32 % de l'actif net moyen
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	Néant

Un avantage fiscal

Solidarité - Habitat et Humanisme verse directement 25 % des revenus de la part sous forme de don à l'association Habitat et Humanisme. Les dons sont déductibles du revenu imposable à hauteur de 75 % jusqu'à 528 euros, puis 66 % au-delà (jusqu'à 20 % du revenu imposable[2]). Un reçu fiscal vous sera adressé pour votre déclaration de revenus.

Comment souscrire ?

Solidarité - Habitat et Humanisme est accessible dans le réseau LCL, mais aussi dans tout autre établissement bancaire (préciser le Code ISIN : FR0011363746). Dans ce dernier cas, des frais de dossiers peuvent être demandés.

1. Périmètre Amundi Group - données au 30/09/2014
2. Selon les dispositions fiscales en vigueur

Pour en savoir plus

habitat-humanisme.org

tél. 04 72 27 42 58 - contact@habitat-humanisme.org

Ce document est produit à titre d'information uniquement et ne doit pas être considéré comme une offre de vente ou de souscription. Du fait de leur simplification, les informations données dans ce document sont inévitablement partielles ou incomplètes et ne peuvent dès lors avoir une valeur contractuelle. Elles complètent les informations réglementaires et notamment le DICI tenus à disposition sur simple demande auprès de la société de gestion Amundi.
Édité par Amundi, Société anonyme au capital de 596 262 615 euros - Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 04000036
Siège social : 90, boulevard Pasteur - 75015 Paris - France - 437 574 452 RCS Paris. **amundi.com**
Omnes Capital, société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 8 000 000 euros dont le siège social est 100, boulevard du Montparnasse à Paris (75014), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 428 711 196. Date d'agrément : 29/06/2007, N° d'agrément : GP 00028
Crédit photos : Habitat et Humanisme, Anne Bouillot, Aurélien Marquot.
Conception et réalisation Studio Graphique Amundi/Direction de la Communication - Février 2015

Amundi
ASSET MANAGEMENT

FONDS COMMUN DE PLACEMENT
SOLIDARITÉ HABITAT ET HUMANISME

habitat & humanisme

Toute une banque pour vous

FAITES FRUCTIFIER VOTRE ÉPARGNE !
POUR LE LOGEMENT ET L'INSERTION DES PERSONNES EN DIFFICULTÉ

Le FCP CA Solidarité HH, fonds solidaire et de partage, a été créé par Habitat & Humanisme, dans le cadre de son partenariat avec le Crédit Agricole. C'est une copropriété de valeurs mobilières dont les parts sont émises et rachetées à la demande des porteurs. Les épargnants laissent la gestion au gestionnaire du fonds.

> 90 % minimum de l'actif est investi au travers d'OPCVM et de titres vifs sur les marchés monétaires, obligataires (65% à 100%) et actions de la zone Europe (0% à 25%). La sélection des valeurs est faite selon un processus d'Investissement Socialement Responsable.

> 5% à 10% de l'actif du FCP est investi en titres d'entreprises solidaires soutenant des actions d'utilité sociale, dont la Foncière d'Habitat et Humanisme.

UN FONDS SOLIDAIRE ET DE PARTAGE, ...

- **50 %** du revenu est reversé à Habitat et Humanisme, à titre de don par les souscripteurs.
- Une partie de l'actif du FCP est investie dans la société Foncière d'Habitat et Humanisme.
- Le FCP Solidarité HH est labellisé Finansol. Attribué par un comité d'experts indépendants, ce label garantit solidarité, éthique et transparence aux épargnants qui souhaitent donner du sens à leur épargne.

DONT L'ACHAT DE PARTS EST SIMPLIFIÉ

- Toute personne physique ou morale peut souscrire au FCP Solidarité HH.
- Vous pouvez acheter des parts de FCP à partir de tout établissement bancaire ou financier avec le code **ISIN FR0011363712**.
- Vous pouvez acheter et vendre des parts à tout moment, dans votre banque.
- La cotation de la valeur de la part est quotidienne.
- Il n'y a pas de plafond de souscription.

UNE FISCALITÉ AVANTAGEUSE

Le coupon sous forme de don à Habitat et Humanisme donne droit à **une réduction d'impôts de 75%** dans la limite de 546 € et à 66% pour la partie supérieure, dans la limite de 20% du revenu imposable.

POUR SOUSCRIRE À UN FCP :
Contactez votre conseiller avec le code ISIN **FR0011363712** :

POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUR LE FCP CA SOLIDARITÉ HH :
Contactez Habitat et Humanisme :
Tél. 04 72 26 03 48 epargne.solidaire@habitat-humanisme.org

EN SAVOIR PLUS – REPORTING FCP
https://amundi.fr

Depuis plus de 30 ans, face à l'exclusion et l'isolement, Habitat et Humanisme agit en faveur du logement, de l'insertion et de la recréation des liens sociaux.

Résolument tourné vers l'innovation, le Mouvement a développé des outils économiques à vocation sociale pour financer et mener à bien son action.

Habitat et Humanisme - Association loi 1901 Reconnue d'Utilité Publique - SIRET : 395 060 262 00023 - APE : 353K
69, chemin de Vassieux 69647 Caluire et Cuire Cedex. Tél. : 04 72 27 42 58 - e-mail : federation@habitat-humanisme.org -
www.habitat-humanisme.org

FONDS COMMUN DE PLACEMENT
SOLIDARITÉ HABITAT ET HUMANISME

habitat & humanisme

LCL LE CRÉDIT LYONNAIS

FAITES FRUCTIFIER VOTRE ÉPARGNE !
POUR LE LOGEMENT ET L'INSERTION DES PERSONNES EN DIFFICULTÉ

Le FCP Solidarité HH, fonds solidaire et de partage, a été créé par Habitat et Humanisme, dans le cadre de son partenariat avec LCL. Il est le premier FCP créé en France pour le logement (1993). C'est une copropriété de valeurs mobilières. Les parts sont émises et rachetées quotidiennement à la demande des porteurs dont les épargnants laissent la gestion au gestionnaire du fonds.

> 90 % minimum de l'actif est investi au travers d'OPCVM et de titres vifs sur les marchés monétaires, obligataires (65% à 100%) et actions de la zone Europe (0% à 25%). La sélection des valeurs est faite selon un processus d'Investissement Socialement Responsable.

> 5% à 10% de l'actif du FCP est investi en titres d'entreprises solidaires soutenant des actions d'utilité sociale, dont la Foncière d'Habitat et Humanisme.

UN FONDS SOLIDAIRE ET DE PARTAGE, ...

- **25 %** du revenu est reversé à Habitat et Humanisme, à titre de don par les souscripteurs.
- **80%** des droits d'entrée et **40%** des frais de gestion sont rétrocédés à Habitat et Humanisme.
- Une partie de l'actif du FCP est investie dans la société Foncière d'Habitat et Humanisme.
- Le FCP Solidarité HH est labellisé Finansol. Attribué par un comité d'experts indépendants, ce label garantit solidarité, éthique et transparence aux épargnants qui souhaitent donner du sens à leur épargne.

DONT L'ACHAT DE PARTS EST SIMPLIFIÉ

- Toute personne physique ou morale peut souscrire au FCP Solidarité HH.
- Vous pouvez acheter des parts de FCP à partir de tout établissement bancaire ou financier avec le code **ISIN FR0011363746**.
- Vous pouvez acheter et vendre des parts à tout moment, dans votre banque.
- La cotation de la valeur de la part est quotidienne.
- Il n'y a pas de plafond de souscription.

UNE FISCALITÉ AVANTAGEUSE

Le coupon sous forme de don à Habitat et Humanisme donne droit à **une réduction d'impôts de 75%** dans la limite de 546 € et à 66% pour la partie supérieure, dans la limite de 20% du revenu imposable.

POUR SOUSCRIRE À UN FCP :
Contactez votre conseiller avec le code ISIN FR0011363746 :

POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUR LE FCP SOLIDARITÉ HH :
Contactez Habitat et Humanisme :
Tél. 04 72 26 03 48 epargne.solidaire@habitat-humanisme.org

EN SAVOIR PLUS – REPORTING FCP
https://amundi.fr

Depuis plus de 30 ans, face à l'exclusion et l'isolement, Habitat et Humanisme agit en faveur du logement, de l'insertion et de la recréation des liens sociaux.

Résolument tourné vers l'innovation, le Mouvement a développé des outils économiques à vocation sociale pour financer et mener à bien son action.

Habitat et Humanisme - Association loi 1901 Reconnue d'Utilité Publique - SIRET : 395 060 262 00023 - APE : 353K
69, chemin de Vassieux 69647 Caluire et Cuire Cedex. Tél. : 04 72 27 42 58 - e-mail : federation@habitat-humanisme.org -
www.habitat-humanisme.org